

de Pierre de Gamon, blanchier (mégissier), à Annonay, marié à demoiselle Julienne Perrier, laquelle mourut en 1698, après lui avoir donné cinq enfants. Un de ses petits-fils, Étienne Gamon, né en 1696, était notaire, (1) et fut élu, en 1723, deuxième consul d'Annonay. Poncer (2) signale ses démêlés avec Armand Fourrel, procureur du Roi au bailliage d'Annonay et l'un des meilleurs correspondants de dom Vaissette en Vivarais. Fourrel accusait Gamon d'avoir favorisé l'évasion de deux prisonniers arrêtés par son ordre. Le procès fut porté à Toulouse. Fourrel fit imprimer un Mémoire, dans lequel il se plaignait d'avoir été calomnié par Gamon, qui lui avait reproché son caractère rancuneux, inquiet et violent. Fourrel fut condamné aux deux tiers des frais, ce qui l'affecta beaucoup. Étienne Gamon avait épousé, en 1716, Catherine Chomel. Il mourut en 1750. Un de ses fils, appelé aussi Étienne, fut consul en 1759. Celui-ci avait épousé Françoise Michelle d'Hervilly. Cette branche s'est éteinte dans la personne de l'abbé Jean-Baptiste-Étienne Gamon, le 14 février 1833.

Le nom de Gamon est assez répandu dans le Haut-Vivarais et dans la Drôme. Il y a des Gamon à Annonay, à Boulieu, à Vanosc, à Pailharès, à Saint-Victor, etc. Il y a même une localité du nom de Gamon, à Pailharès. Les Gamon de Pailharès sont qualifiés *laboureurs* dans les registres de notaire du XVII^e siècle. Cette branche prospéra et se multiplia au point de former des colonies de Gamon à Roiffieux, à Saint-Victor, à Tournon, à Gilhoc, à Saint-Félicien, à Empurany et ailleurs. Mais, dans la suite, elle subit des revers de fortune tels que les Gamon de Pailharès vendirent peu à peu leurs fermes, au nombre de douze, et enfin la maison paternelle, en 1845. Le biographe protestant Haag, dans sa notice sur le poète Christophe de Gamon, croit aussi à une souche commune, et dit : « Cette famille a eu ses confesseurs. Sur une liste de protestants qui émigrèrent (Archives M 667), se lit le nom d'Antoine Gamon, du Vivarais. Un

(1) Ses minutes (1721 à 1750) existent encore à l'étude Chapuis, à Annonay.

(2) *Mémoires sur le Vivarais*, t. IV, p. 342.